

Chemin du Pommier 5 Case postale 330 1218 Le Grand-Saconnex Geneva – Switzerland www.ipu.org

Genève, le 6 mai 2014

Session parlementaire dans le cadre du Forum public de l'OMC 2014

Genève, Siège de l'OMC, 1er octobre 2014

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis quelques années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organise des rencontres publiques annuelles où les participants qui occupent des fonctions dans différents milieux - gouvernement, parlement, société civile, entreprises, universités et médias - réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Le **Forum public de l'OMC** constitue désormais un rendez-vous important du calendrier international.

Une autre tradition s'est développée en parallèle qui consiste à organiser des sessions parlementaires dans le cadre général de la tenue des Forums publics de l'OMC. Ces sessions sont axées sur les centres d'intérêts particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international. Elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC*, qui est conduit grâce à l'action concertée de l'UIP et du Parlement européen, et qui constitue *de facto* la dimension parlementaire de cette organisation intergouvernementale.

Le Forum public de l'OMC se tiendra cette année du 1^{er} au 3 octobre, dans les locaux de l'OMC à Genève (Centre William Rappard), et aura pour thème général **Pourquoi le commerce nous concerne tous**. On notera que le programme du Forum est exceptionnellement riche et inclut plus d'une quarantaine de manifestations, y compris une session parlementaire qui se tiendra dans l'après-midi du **mercredi 1^{er} octobre**.

La session parlementaire s'intitule Le programme de l'après-Bali : quelle place pour le contrôle parlementaire ? Les parlements sont en effet responsables, par divers mécanismes institutionnels, d'offrir un contrôle démocratique efficace au système commercial multilatéral qu'incarne l'OMC. Ils contrôlent les négociations commerciales internationales et passent au crible la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements. En leur qualité de représentants des citoyens, les parlementaires occupent une place de choix pour écouter leurs préoccupations et leurs aspirations, mais aussi celles des entreprises et des autres parties prenantes, et les relayer auprès de l'OMC. Parallèlement, les parlementaires ont aussi la responsabilité de veiller à ce que les bienfaits du commerce soient

équitablement répartis et à ce que le commerce contribue à réduire la pauvreté et les inégalités. Alors que l'OMC avance dans l'élaboration du programme de travail de l'après-Bali, il importe d'insuffler dans le même temps un nouvel élan à la dimension parlementaire de l'OMC. La session parlementaire sera donc l'occasion d'étudier différentes stratégies pour répondre à ce besoin.

La session sera ouverte à tous les parlementaires et autres personnes dûment accréditées pour le Forum de l'OMC, dans la limite de la capacité de la salle. Une interprétation en anglais, en espagnol et en français sera assurée par l'OMC. Le programme détaillé de la session sera bientôt affiché sur le site web de l'UIP (http://www.ipu.org/splz-f/wto-forum14.htm).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter les informations concernant le Forum public de l'OMC 2014 et la session parlementaire à l'attention des instances parlementaires et des parlementaires spécialisés dans les questions de commerce international, qui suivent les activités de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Conformément à la pratique de l'OMC, les participants doivent se charger eux-mêmes de tout ce qui concerne les visas, voyages et hébergement à Genève. Les inscriptions en ligne pour le Forum public seront ouvertes en juin. Les participants doivent s'inscrire eux-mêmes sur le site web de l'OMC (http://www.wto.org/french/forums f/public forum14 f/public forum14 f.htm) avant la date limite du 21 septembre 2014. Veuillez noter en outre que seul le Secrétariat de l'OMC est responsable de l'inscription au Forum et qu'il ne sera pas possible de s'inscrire sur place.

Je tiens à préciser que le Secrétariat de l'UIP ne s'occupe pas des questions logistiques touchant à l'organisation du Forum public de l'OMC et ne sera pas en mesure d'aider vos délégués pour ce qui concerne l'hébergement et les autres arrangements à Genève, dont la responsabilité incombe à chaque participant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anders B. Johnsson Secrétaire général